par conséquent pour lequel nous avons le droit d'attendre de l'aide de la métropole. Je sais bien qu'on a dit que celle-ci allait, en effet, nous aider; mais il y a longtemps que nous disons à la métropole et aux provinces du golfe: — "convenez ensemble de faire le reste, et nous sommes prêts à mettre dans l'entreprise nos terves et nos capitaux suivant une certaine proportion et un chiffre déterminé." En vévité, il est malheureux que cetto offre n'ait abouti à rien, car j'aurais vu avec plaisir l'affaire se conclure dans de telles conditions, quand même nous eussions dû atteindre la dernière limite de contribution possible.

L'Hon. J. S. MACDONALD -- Cette

offre existe encore.

M. DUNKIN-Je le sais, mais celles qui ont été proposées depuis l'ont fait totalement perdre de vue. L'offre de 1862 était de contribuer pour les cinq-douzièmes des frais de toute l'entreprise, à condition pour la Grande-Bretagne de réduire le coût à un chiffre déterminé, en se portant caution. (Ecoutez!) Le Canada, en vertu du dernier projet, aura à contribuer pour à peu près les neuf-douzièmes,-on a même dit dixdouzièmes, -- mais en tout cas les neufdouzièmes ; c'est à dire, que tout le fardeau doit nous retomber sur les épaules, et je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il n'est plus question de la garantie impériale, quoique je ne prétende pas que les auteurs de cette résolution l'ait fait à dessein. Qu'on veuille bien croire que ce que je dis ici n'est pas simplement une critique de ma part, car la chose ne m'a sauté aux yeux qu'après qu'un article de l'Edinburgh Review, cité hier soir par moi, cut signalé le fait à mon attention. L'écrivain qui occupe un rang éminent, soyons-en convaincus, remarque qu'en effet d'après la teneur de la résolution, les hon, membres de la conférence semblent se soucier nullement de la garantie impériale. S'il en était ainsi, le coût se trouverait porté à une somme excessivement élevée, et l'on sait si nous avons besoin d'un tel accroissement de fardeau. Les hon. messieurs qui veulent nous engager dans cette entreprise ne se souviennent donc plus du passé? Qui ne se rappelle que le chemin de fer Grand-Trone devait nous coûter presque rien du tout? La garantie qu'on nous demandait était peu de chose et se trouvait d'ailleurs parfaitement assurée; on se proposait même de n'en point faire usage, c'était une pure affaire de

forme. Qu'est-il arrivé? Non seulement on se prévalut de la garantie, mais on l'étendit et nous dûmes nous résoudre à en faire le sacrifice; toutes les évaluations se trouvèrent fausses, et on n'a cessé depuis de demander de l'aide, toujours de l'aide! Malgré tout, cependant, l'entreprise se trouve encore aujourd'hui dans un tel état que nous sommes menacés à chaque instant de nous voir demander de l'aide pour en continuer le fonctionnement. Mais je laisse de côté ces lourds engagements que nous devons contracter pour la construction d'ouvrages militaires et du chemin de fer intercolonial, pour m'occuper de la résolution suivante du projet de confédération, laquelle déclare que :--

"Les communications avec les territoires du Nord-Ouest et les améliorations nécessaires au développement du commerce du Grand-Ouest avec la mer, sont regardées comme étant de la plus haute importance pour les provinces confédérees, et comme devant mériter l'attention du gouvernement fédéral, aussitôt que le permettra l'état des finances."

Or, on nous dit que ces derniers mots équivalent à ceux de "sans délai" dont on se sert dans la résolution au sujet du chemin de fer intercolonial. Ceci me rappelle un mot que l'on attribue à lord Sydenham, qui aimait que la besogne se fit quelque fois plus vite qu'on ne le voulait, et qui demandait d'une chose qu'elle eût à se faire sur le champ sinon plus tôt. (Ecoutez! écoutez! on rit.) Je crois que ce chemin de fer intercolonial doit se faire de même " sur le champ sinon plus tôt "- et que les autres travaux doivent aussi être exécutés " sur le champ sinon plus tard,"—aussitôt que le permettra l'état des finances. Je sais que plusieurs croient que cela se fera bientôt; s'il en devait être ainsi, c'est qu'on aurait découvert quelque moyen extraordinaire d'emprunter ou d'emplir d'une autre manière les coffres publics. (Ecoutez! écoutez!) Rien de plus vague que les indices donnés sur la nature de ces travaux. Ainsi, par exemple, quant aux communications avec le Nord-Ouest, quel est le point de départ de ces communications, où passeront-elles, quel sera leur terminus? Quant aux autres travaux qui se rattachent à nos débouchés vers la mer ct à l'élargissement de nos canaux, quelle capacité doit-on donner à ceux-ci, et quels sont les canaux qui seront améliorés? Un de mes hon, voisins murmure que l'élargissement des canaux est ou serait avantageux :--oui,